



# Comité de Quartier

## Pondeilh

### Compte-rendu de la réunion du 13 décembre 2022

La réunion débute à 20 heures 30 et se déroule en présence de :

**Marie-Lyse BISTUÉ** : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

**Philippe GARROTÉ** : Élu référent du quartier

**Frédéric LOUSTAU** : Élu référent du quartier

**Philippe GUILLEMANT** : Correspondant du quartier

**Flora LAPERNE** : Conseillère municipale

**Éric MAUNAS** : Responsable du SICTOM

**Monique ASSO** : Correspondante du quartier (absente-excusee)

**Chantal RUSAK** : Correspondante du quartier (absente-excusee)

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

p-garrote@oloron-ste-marie.fr

f-loustau@oloron-ste-marie.fr

p.guillemant@orange.fr

monique-asso@wanadoo.fr

chantal.rusak@gmail.com

PUBLIC : 9 personnes

## **1) Déchetteries et ordures ménagères**

Monsieur Éric MAUNAS fait un exposé du fonctionnement des déchetteries.

Il y a 8 déchetteries en fonction sur la Communauté de Communes.

Le nombre de passage total annuel est de 60 000 passages, dont 60% sur Lanneretonne.

Éric MAUNAS expose les changements prévus dans la gestion future des déchets :

Le coût du traitement explose, d'où l'obligation de réduction des déchets inertes.

En 2024, obligation de tri pour les bio déchets : actuellement 40% partent dans les sacs noirs afin d'être incinérés pour un coût global englobant collecte, transport puis incinération de 300€/tonne. Le coût par habitant était de 100€ il y a 2-3 ans. Actuellement, il est de 122€ et sera d'environ 140€ en 2024.

Des actions de formation et sensibilisation seront effectuées au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023.

La collecte des sacs noirs et bacs jaunes sera faite une fois tous les 15 jours (1 semaine les sacs noirs et la semaine suivante, les bacs jaunes).

En 2024/2025, une puce sera intégrée sur les bacs dans le but de collecter des données, afin de renvoyer des infos à chaque habitant.

À terme, la taxe d'enlèvement des déchets sera remplacée par une redevance liée au poids des déchets qui sera plus juste.

De plus, un travail de tri, récupération, recyclage sera fait. Les objets seront mis à disposition des associations qui pourront les revendre à leur profit.

Des réunions d'information se tiendront dans chaque quartier.

### Questions posées à Monsieur Éric MAUNAS :

1/ Une habitante des Castors signale que des personnes laissent des encombrants dans la rue. Est-il possible que des rotations d'enlèvements soient prévues ?

Réponse : Un groupe d'étude travaille sur cette problématique (un passage sur certaines dates ?).

2/ Aux Castors, les éboueurs ne rangent pas les containers vides à l'emplacement dédié ; cela gêne les voitures qui ne peuvent ni entrer, ni sortir des garages souterrains.

Réponse : Le procédé actuel de collecte est dangereux du fait que le camion recule en descente pour récupérer les bacs. À terme, dans l'étude d'aménagement prévue, il existera 2 points de déposes centralisés (enterrés ou semi-enterrés).

3/ Y-a-t-il des interventions dans les écoles ?

Réponse : Oui, la sensibilisation des plus jeunes au tri a souvent comme conséquence de revenir aux oreilles des parents.

Avant que la prise de parole de Monsieur Éric MAUNAS ne se termine, des habitants tiennent à féliciter le personnel des déchetteries pour leur travail et leur patience face aux mouvements d'humeurs et remarques récurrentes de certains utilisateurs.

## **2) Retour sur le compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2022**

Monsieur Frédéric LOUSTAU fait un retour sur le compte-rendu de la réunion précédente et apportent des informations complémentaires :

### **2) Projet d'aménagement du parc de jeux pour enfants du Boulevard Henri Laclau**

Les jeux choisis initialement n'avaient pu être retenus. Monsieur Loustau présente ceux qui sont maintenant en commande.

Rappel : Lors de la mise en place de jeux pour enfants, il faut intégrer, dans le budget, le prix des appareils mais aussi le coût de la préparation des sols et la mise en place.

La préparation et la mise en place des sols (amortissant engazonné) dépendent de la météo, tout comme la mise en place des jeux par eux-mêmes, évidemment.

### **4) Futur lotissement (terrain Lacanette)**

Le flyer a été distribué. Les travaux vont démarrer sous peu.

**Point 32 : Rue du Pic d'Orhy** (demande de balisage du chemin piétonnier entre la Mielle et l'arrière de la rue du Pic d'Orhy)

Avant de convenir d'un rendez-vous avec les Services Techniques, les élus et correspondants attendent le retour de la personne ayant évoqué le sujet, afin qu'il soit présent sur le terrain et qu'il partage ses informations.

### **Point 34 : Aire de jeux des Castors**

Madame MATIAS indique que le projet a été déposé dans le cadre du budget participatif.

### **Point 35 – a : Stop au croisement des rues du 8 mai et du 11 novembre**

Des élus et responsables de la voirie, ainsi que les correspondants du comité de quartier, se sont rendus sur place ; le stop sera retracé afin d'avoir une meilleure visibilité.

## **3) Questions / Réponses**

### **Point 39 : Les Castors**

Problème de stationnement récurrent devant l'école aux heures d'entrée et de sortie.

**Réponse apportée lors de la réunion :** La Police Municipale intervient durant ces créneaux horaires aux abords des écoles de la ville. Mais du fait du nombre de policiers, il y a une rotation. Ils ne peuvent pas être présents tous les jours devant chaque école.

#### **Point 40 : Impasse du Pic d'Orhy**

Deux riverains ont adressé un courrier à la Mairie et ont demandé à l'un des correspondants du comité de quartier de l'évoquer à la réunion de ce jour :

a) - Demande de redessiner deux places de stationnement ayant été effacées lors de travaux de voirie.

**Réponse :** Cette demande a bien été transmise aux services techniques qui apporteront une réponse prochainement.

b) Demande de mettre la circulation de cette impasse en sens unique.

Avant la réunion, les demandeurs ont informé l'un des correspondants qu'ils ne souhaitent plus maintenir cette requête.

#### **Point 41 : Rue Frédéric Mistral**

Qu'en est-il des travaux de voirie dans cette rue ?

**Réponse:** Les travaux seront effectués par les services techniques la semaine 04.

#### **Point 42 : Rue du 8 mai**

Lors de pluies importantes, de très grosses flaques d'eau se forment entre l'épicerie et la rue Léo Lagrange, rendant le passage des piétons et le stationnement des véhicules impossible.

**Réponse apportée lors de la réunion :** Ceci a déjà été signalé aux services techniques de la Ville. Une étude avait été faite. Le dossier des travaux solutionnant ce souci est prêt depuis fin octobre 2022. L'accès à un puisard se trouvant dans le champ nécessite toutefois l'autorisation de passage en terrain privé. Pour le moment, cet accord n'est pas donné par le fermier.

### **4) Informations**

Il a été indiqué sur le compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2022 (point 38 – c) qu'une étude pour une meilleure circulation apaisée était prévue en 2023. De fait, il n'y aura pas de passage en porte à porte des élus référents, comme prévu initialement, dans la rue Albert Camus, puisque l'étude se fera dans la globalité du quartier.

Passages protégés : lors du passage du responsable de la voirie, il a été noté :

- Retraçage du passage protégé (effacé lors de précédents travaux de voirie) devant l'école de Pondeilh vers l'espace vert.

- Rue du 8 mai, devant chez AUBA, création de passage protégé vers la rue du 11 novembre.

Lors de la réunion du 20 septembre 2022, une visite guidée du quartier avait été proposée. Cette visite a été mise en place et effectuée par Virginie ARRUEBO – Guide Conférencière à la Ville d'Oloron – le 22 octobre 2022. La visite a été agréable et instructive pour les 25 personnes présentes. Virginie a évoqué l'origine et les anecdotes liées à la construction de ce quartier. À ce propos, si des personnes possèdent des documents concernant les débuts de Pondeilh, Virginie souhaiterait les consulter pour étoffer davantage le dossier en sa possession.

**Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 14 mars 2023 à 20h30 à l'école de Pondeilh**

Plus personne ne souhaitant prendre la parole,

La réunion se termine à 22h00.